



france•tv

FRANCE 3

ALSACE

RÉUNION DES REPRÉSENTANTS DE PROXIMITÉ

13 janvier 2020



AU MENU DE CES RP... EN VRAC :



Le serveur vocal intégré enfin faut le dire vite, la situation ubuesque de la rédaction, une mission impossible, la prime de Bav c'est pour bientôt, les jours fériés ... et un gros coup de gueule pour bien commencer l'année. Voilà le programme chargé de ces RP.

frar



Les RP tiennent à faire part de leur indignation suite à la dernière réunion du mois de décembre. Après plusieurs demandes de report de l'instance pour cause de grève, la direction a souhaité maintenir la date du 5 décembre. M. Dubois et M. Amet étant en visioconférence à Paris, le dialogue social était déjà fort entamé.

Résultat : aucun élu autour de la table. Pourtant, quelques jours plus tard, dans un délai incroyablement bref et comme si de rien n'était : un relevé de conclusions en bonne et due forme.

Relevé qui ne mentionne même pas l'absence des élus. Est-ce cela le dialogue social à FTV ?

Nous avons unanimement été choqués par de telles manières qui font fi de la co-construction, de la confiance, du dialogue et surtout des missions des représentants du personnel. Notions pourtant très en vogue dans l'entreprise. Sur le papier.

Les élus vous ont demandé fin décembre de rectifier ce relevé de conclusions en précisant les circonstances dans lesquelles cette réunion ne s'est pas tenue. Aucune réponse. Aucune rectification.

Est-ce à dire que, désormais, la direction assume pleinement qu'elle n'a aucune considération pour les instances et le travail des élus ? Que nous ne servons à rien ?

◆ Fonctionnement des instances

Coup de gueule aussi de la direction. L'année commence bien. Fabien Amet n'est pas content de nous. Et quand je dis nous c'est précisément les RP Cfdt. Notre compte-rendu « *est malhonnête* ». Concernant la réorganisation du service comptabilité nous lui avons fait dire des choses qu'il n'a pas dites. « *Je n'ai jamais dit que 3 ETP seront supprimés à terme dans ce service. Les salariées concernées sont venues me voir en panique et c'est normal. C'est allé jusqu'à Nancy.* »

Disons que ça tombe bien car nous n'avons pas dit cela non plus. Nous vous invitons à relire en détail le compte-rendu de novembre.

Les paroles de Fabien Amet sont en **italique**.

Comme toute citation qui se respecte. Le reste, les 3 ETP en l'occurrence, sont le fruit de nos déductions. Si on augmente le nombre de bulletins traités par salarié, on réduit logiquement le nombre de personnes dont on a besoin. Principe de proportionnalité.

Nous invitons donc nos lecteurs ainsi que F. Amet à lire attentivement et jusqu'au bout les phrases. **Et à revoir les règles typographiques** si chères à notre directeur régional.



▲ Point (d'interrogation) sur la rédaction

Et ils sont nombreux.

1- Le rédacteur en chef

Le départ (ou pas) du rédacteur en chef. **Le serpent de mer marseillais**. On en parle depuis le mois d'octobre. « *On ne traite pas ce point-là ici. Ce que je peux vous dire c'est qu'on a pris le dossier en main. Ça avance* » répond JM Dubois. « *On traite de l'humain là* » complète F. Amet. Merci pour ces précisions.

« *Rame,rame. Rameurs, ramez. On avance à rien dans ce canoë* ». Souchon dans le texte. Citation. Italique.

2- Le chef info web

Un départ qui est dorénavant acté par contre, après des mois de la plus grande confusion : celui de notre chef info web. Début février il prendra officiellement le poste (jamais publié, absent des organigrammes) **de délégué à la coordination des antennes et contenus**. Rien que le nom fait froid dans le dos. « *Si ce poste n'a pas été publié c'est parce qu'il s'agit d'un redéploiement* » Pratique.

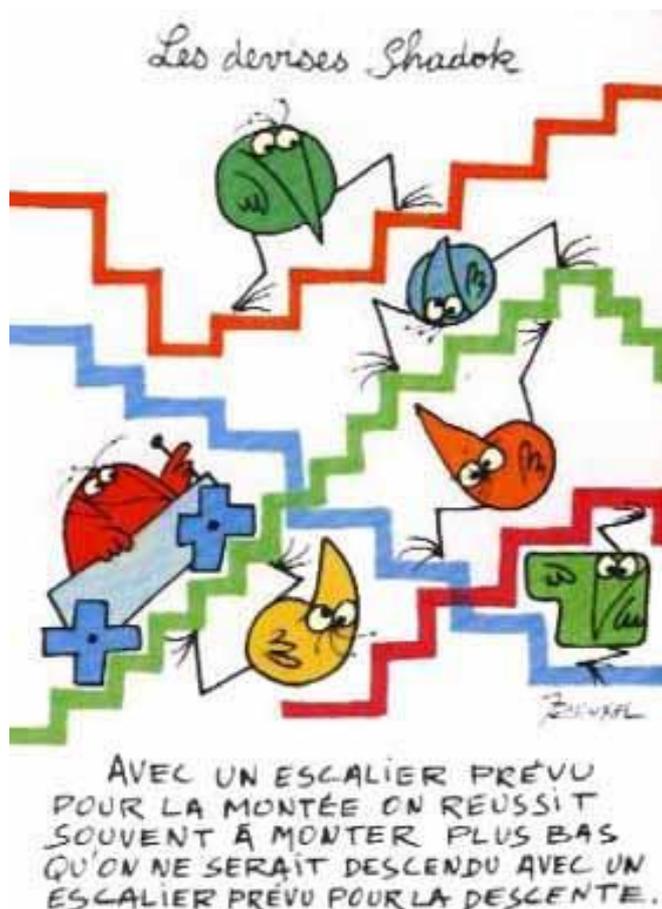
Ce poste, l'équivalent de celui de rédacteur en chef pour les programmes, répond à un besoin. Un réel besoin. Evidemment. « *Il faut plus de passerelles, plus d'imprégnation entre l'antenne et le web.* »

Il sera donc, pour faire simple, le super adjoint de la DAC (Déléguée Antenne et Contenus) en charge du numérique.

Ce qui nous semble pour le moins paradoxal. Plus de chef info web à la rédaction car tout le monde doit faire du web. Mais pour les programmes par contre si.

Notre directeur régional nuance quand même l'intérêt de ce poste : « *Je ne suis pas sûr que cette organisation ne change pas dans les prochaines années.* » Nous on en est sûr et certain.

A force de créer des passerelles, on construit un labyrinthe.



3- Les postes d'adjoint

Ce qui nous fait donc deux postes d'adjoints à combler dans l'encadrement de la rédaction. Un des deux postes laissés vacants par la RCC étant gelé.

Ces deux postes (dont aucun ne mentionne une quelconque spécificité web si vous avez bien tout suivi) ont été publiés fin 2019. Aucun entretien n'a pour l'heure eu lieu.

Les candidatures sont closes.

Et tout est en suspens. Suspendu à l'arrivée du nouveau rédacteur en chef. Un délai qui nous l'avons vu peut-être long. Mais qu'importe « **Ces postes ne seront pas republiés pour l'heure** » explique F. Amet. Pourquoi ? Pas de réponse.

Ce qui peut nous mener jusqu'à, disons au bas mot, 8 mois entre la publication des postes et leur comblement. 8 mois c'est long. Nous sommes bien placés pour le savoir. Et les candidatures complètement tapées.

4- Mission impossible ?

En attendant : il faut parer au plus pressé. Comblent les trous.

Sachant que la direction a pris le parti ferme de ne prendre sur ces remplacements **aucun candidat aux postes en question**. « *Sur ces remplacements, on ne prend personne qui a postulé.* » Par souci d'équité sans doute ? Pas de réponse.



Une journaliste de France 2 est donc arrivée à la rédaction pour un remplacement de six mois le 6 janvier.

Là encore, **aucune fiche de poste pour cette longue mission**. Opacité totale. Une journaliste sans aucune expérience dans l'encadrement. Sans aucune formation non plus. Qui, on nous le dit sur le bout des lèvres, a été inscrite dans le vivier a posteriori.



Sympa pour tous ceux qui jouent le jeu depuis des années.

Si bien évidemment, nous n'avons absolument rien contre ce recrutement, nous mettons en garde la direction sur ce choix risqué. Pour elle comme pour la rédaction. Mais résume notre RRH « *Il faut bien commencer un jour* ». Certes. Mais six mois c'est tout de même un très long commencement. Qui plus est, dans les conditions difficiles où se trouve l'encadrement strasbourgeois aujourd'hui.

Nouvelle incompréhension quand Fabien Amet précise que si « *ça se passe bien, si elle veut postuler : ce sera un bon test.* » Alors là, ça devient très très flou cette histoire.

Postuler sur un poste qui ne sera pas republié ? Postuler alors que les autres candidats se seront vus, eux, refuser de faire des remplacements ? Pas de réponse.

Quant à l'autre poste d'adjoint, celui-là sera remplacé ponctuellement jusqu'à nouvel ordre. La RRH rencontrant des difficultés à trouver des recrues (du vivier).

◆ POINT EMPLOI

1- RCC

Au 31 décembre, quatre départs ont été actés dans l'Antenne d'Alsace : A. Muller, D. Léonard, JF Dolisi et P. Kalck. Deux à la Filière : G. Diem, B. Selvini.

Sur l'année 2020, cinq dossiers sont bouclés. Trois pour 2021. Ces chiffres sont évidemment pour le moment provisoires. Un départ pour projet professionnel est en cours d'étude.

2- Postes vacants

Après des mois et des mois d'attente, le **poste d'éditeur web** sera pourvu en février. Les entretiens sont terminés. Poste qui avait déjà été publié en avril 2019. Exactement le même. Puis mis entre parenthèses, au motif qu'aucun candidat ne faisait l'affaire. Il semblerait que France 3 Alsace ait trouvé enfin la perle rare.



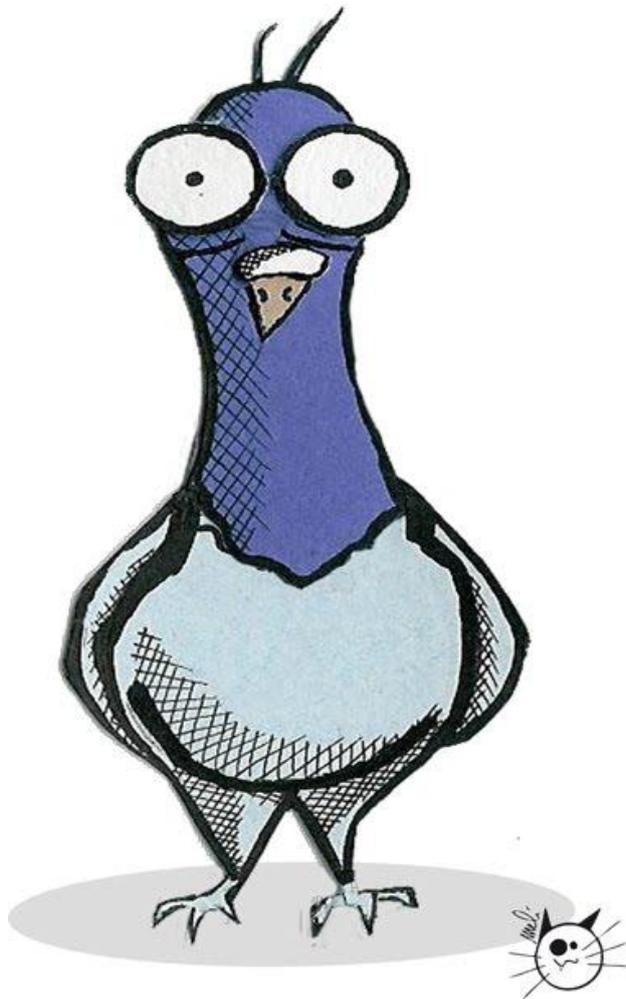
france•tv

Après des mois et des mois de négociations, de tracts et puis finalement de saisine, **un poste de monteur** a été publié. Il sera pourvu en février. Pour le JT on espère bien.

Le poste vacant d'**OPV** est quant à lui gelé.

▲ JOURS FERIES

Les journalistes au forfait jour bénéficient, selon l'accord collectif, de 11 jours d'absence au titre des jours fériés (13 chez nous) sur lesquelles ils avaient, jusqu'à aujourd'hui, la main : c'est-à-dire qu'ils pouvaient les poser en bloc, dès le 1er janvier.



Logiquement, ils étaient présumés planifiés tous les jours fériés en contrepartie, et devaient poser un jour d'absence s'ils ne souhaitaient pas travailler.

Une logique que tous les journalistes ont intégrée, depuis des années : ils savaient qu'ils devaient être disponibles tous les jours fériés, sans que la rémunération de ce temps de travail férié ne soit majorée (sauf pour le 1er mai), la contrepartie étant simplement qu'ils disposaient 13 jours d'absence à leur main.

Depuis le 1er janvier 2020, ces 13 jours ne sont plus crédités dans MonKiosque. La direction ne l'a communiqué aux personnels concernés que le 8 janvier, dans une note globale concernant les congés, en bas de page, comme si de rien n'était. Expliquant vouloir faciliter la pose des jours de congés – quelle générosité !...

Nous avons également appris que **la journée de solidarité, jusqu'alors prise sur les RTTE, le serait dorénavant sur les JF.** Et ça, sans n'en avertir personne. Résultat : vous avez travaillé le 1^{er} janvier ? Votre compteur reste à 0. Et ce n'est pas un bug informatique...

Sur cette question, la direction botte en touche. Ce n'est pas en local que cela doit se régler. Faites remonter le problème au CSE.

Ce sera fait. Voire au-delà.

◆ REVEILLON ... A DEUX C'EST MIEUX

La nuit de la Saint-Sylvestre a été particulièrement violente à Strasbourg. Et cette violence était latente depuis quelques semaines déjà. Prévisible donc. Malgré cela, une équipe est partie, seule, suivre les incidents de la nuit. Une situation qui aurait pu être dangereuse.

La direction nous dit « *qu'historiquement* », l'équipe du réveillon n'est pas accompagnée par un agent de sécurité. Elle l'est soit par un OPS, soit par un OPV.

Argument peu valable. Les OPS et les OPV n'ont pas à assurer la sécurité des journalistes. Ce n'est simplement pas leur métier.

« *Ce sont aux journalistes de dire attention !* » nous dit-on. Là non plus nous ne sommes pas d'accord. C'est au **chef de service** de garantir la sécurité de ses troupes. Quand on sent que la situation va être tendue, on réserve un agent de sécurité. Principe de précaution. Au même titre que les manifestations de gilets jaunes.

On planifie aussi peut-être deux équipes pour le 31 décembre. Histoire de partager le travail. Car la nuit est longue entre les festivités, les pétards, la clinique, le poste de commandement Ça fait beaucoup. La fatigue aidant, on est moins vigilant.

A Mulhouse, c'est pire. Le JRI est parti tout seul dans les quartiers pour y prendre la température. Même s'il ne s'est rien passé, et c'est fort heureux, cette situation ne doit pas se reproduire. Un JRI ne doit pas partir seul dans ces conditions.

Nous demandons à la direction de faire un travail de sensibilisation auprès de ses cadres via le **DUER** (document unique d'évaluation des risques professionnels). **C'est le moment ou jamais de prendre de bonnes résolutions.**

▲ AMENAGEMENT DE LA REDACTION : SOYONS MODESTES



C'est ce qui s'appelle revoir ses ambitions à la baisse. Alors qu'un collectif de travail avait planché pendant des mois sur un réaménagement de la rédaction, stoppé net par le départ de la directrice régionale, plus le temps passe, plus le projet trépasse.

Alors qu'on nous parlait encore il y a quelques semaines de « *quelques cloisons à abattre* » pour

isoler le bureau des adjoints du web et « quelques aménagements phoniques »... aujourd'hui nous n'en sommes même plus là.

Oui car même « ces modestes changements » coûtent trop cher. « Je ne pensais pas qu'abattre une cloison c'était aussi cher parce qu'ensuite il faut déplacer le mobilier, refaire les branchements, passer un coup de peinture. » confie JM Dubois. Du coup « On va faire de manière simple ». On suggère les paravents. Ou les murs de cartons.

Et puis à quoi bon investir puisque nous allons déménager ? C'est une certitude. Ben oui, il faudra faire tôt ou tard (plutôt tôt d'ailleurs) de la place pour France Bleu, l'Ina ... et notre bâtiment coûte trop cher à l'entretien et n'est plus adapté à nos métiers.

Là voyez, messieurs dames, le principe de précaution s'applique avec une extrême facilité.

◆ ABONNEMENTS NUMERIQUES

Cela fait déjà plusieurs fois que nous demandons à ce que les journalistes aient un abonnement numérique à la presse écrite. Aux DNA en particulier qui, et c'est bien normal, publient sur leur site de plus en plus d'articles payants ou du moins réservés leurs abonnés.

Cette fois nous avons été entendus. Enfin d'une oreille. Parce que certains ont eu l'heureuse surprise de recevoir un mail d'inscription aux DNA.fr. Et beaucoup d'autres pas.

Quand nous demandons des comptes on tombe un peu de haut. 8 nouveaux abonnements ont été contractés, nominativement.

- 2 pour le web
- 4 pour l'encadrement
- 2 pour les présentateurs
- 0 pour les journalistes disons « normaux »



Comment ont été choisis les heureux élus ? Mystère et boule de gomme. C'est le rédacteur en chef qui a fait sa liste. Merci du cadeau empoisonné.

Car les abonnements sont nominatifs. Ils ne se partagent donc pas à moins d'une délicate acrobatie : ne pas se connecter simultanément sous peine de se voir excommunié du site pour plusieurs heures. On voit aisément la complexité du truc. Ingérable.



JM Dubois a l'air d'accord avec nous. « *Envoyez-moi vos demandes, je vais voir ce que je peux faire.* » On va voir ce qu'on va voir. En toute modestie bien sûr.

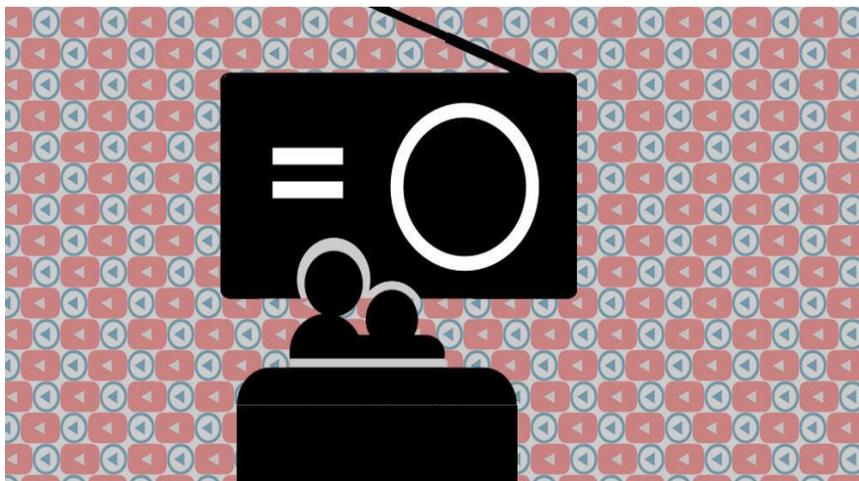
france•tv

▲ PROGRAMMES REGIONAUX : LA REGLE DE TROIE

C'est un objectif fort de notre présidente. C'est un des objectifs du COM (contrat d'objectifs et de moyens) que nous avons signé avec l'état.

Tripler les programmes régionaux d'ici 2022 tout en allégeant la masse salariale de 900 postes.

Jean Marc Dubois se veut rassurant « *Nous avons plusieurs outils pour nous rapprocher le plus possible de cette cible* » Ca va piquer. « *Nous avons évidemment les tranches d'informations régionales, mais aussi le temps d'antenne à venir en partenariat avec France Bleue (la radio filmée...) et nous attendons de voir les résultats de l'expérience faite en Aquitaine avec NOA sur les box* »



D'ailleurs nous apprenons au passage que **les matinales de France Bleue feront leur apparition dès cette année sur la tranche 7h/9h. Le 23 avril.** Notez bien cela sur vos calepins. Ça vaut le coup d'oreille (d'œil on n'est pas sûr).

Des émissions éditorialement pilotée par France Bleu et illustrées (enfin faut le dire vite) par nos soins.

Le rapprochement est donc en marche. C'est l'objectif du gouvernement et donc celui de nos directions. « *Il faut encore que nous travaillions avec eux pour rapprocher nos services internet. A priori c'est plutôt eux qui devront se rapprocher de notre modèle jugé plus pertinent par le gouvernement. D'autre part, une documentaliste de chez nous travaille déjà avec eux pour les aider à habiller leur direct. Leur métier c'est la radio, à nous de leur expliquer la tv* ».

En tous cas à Strasbourg, les vidéothécaires ne sont pas au courant qu'elles travaillent déjà avec France Bleu. C'est drôle quand même. On fait déjà des docus fictions.

Sans compter dans un délai plus ou moins court **la fusion des rédactions web**. Vu qu'ici on n'en a pas, on se demande bien ce qu'on va bien pouvoir fusionner mais bon...

Avec de tels objectifs...la qualité du service public n'a pas l'air de faire partie de l'histoire. Elle ne le peut pas de toute façon.

◆ PRIME DE BAV

Vos RP ont découvert il y a quelques mois que des primes de BAV (proratisées) étaient versées çà et là aux personnels travaillant en BAV bien sûr mais également le week-end dans les locales. Locales qui, de fait, les week-ends sont sans monteuses donc, en mode BAV.

Payée ailleurs, elle ne l'était pas en Alsace.

Après avoir bataillé là aussi durant plusieurs réunions, monsieur Fabien Amet avait fini par concéder, que « **si cette prime est payée ailleurs, l'Alsace se mettra en ordre dès le 1^{er} novembre 2019** ». Mais pour l'heure, aucune trace de cette prime.

Sophie Bauer nous explique « **qu'il faut qu'elle pointe avec l'aide de l'organisation les présents ces week-end-là, puisque cette règle doit être injectée dans le logiciel de paie afin que par la suite cela devienne automatique.**

Petite précision au passage. La direction a confirmé lors de cette réunion que **les deux collaborateurs (JRI et Rédacteur) étaient concernés par cette prime.**

Si vous êtes concernés...soyez vigilants et scrutez vos prochaines fiches de paie.

◆ BILAN VELO CARGO



Vos RP ont bataillé ferme pour obtenir une autorisation d'expérimentation d'un autre mode de déplacement intra-muros : le vélo cargo !

Cette solution se voulait être une alternative à la voiture dans les cas d'un centre-ville bloqué ou tout simplement d'un reportage de courte distance.

L'entreprise a validé l'idée....cet hiver.

Du coup....ça n'a pas déchaîné les foules. Un mois de test en pleine période de froid. Forcément...

A la fin de ce test grandeur nature, chacun a pu faire part de ses remarques à la direction.

Nous avons pu lire ces **retours qui sont tous très positifs** et qui pointent tous les mêmes difficultés (renforcer la caisse pour ne pas abîmer le matériel,

avoir une caisse cadenassée pour laisser une partie du matériel sur place, un vélo 2 roues serait plus stable qu'un 3 roues etc.....)

Malgré cela, la direction elle, conclut que l'expérimentation n'est pas satisfaisante. Elle n'achètera donc pas de vélo-cargo. CQFD.

Reste ouverte la possibilité d'en louer un (moins adapté du coup puisque pas sur mesure mais bon) au cas par cas. On réessayera ! On est coriace !



▲ LE SUV ... on progresse

Comme le vélo ne séduit pas trop notre direction, vos RP tentent de parler 4 roues.

Le parc automobile se renouvelle petit à petit et comme nous avons déjà testé les coffres Tétris des précédentes Clio nous tentons d'influer positivement sur le choix des prochaines. Sait-on jamais.

Ainsi, Mulhouse s'est vu attribué, entre autre, **un Duster Dacia** pour aborder plus sereinement chemins forestiers et routes de montagne. Pas idiot.

Nous souhaiterions qu'un véhicule identique soit livré à Strasbourg. Pas idiot non plus. Mais une fois de plus.....la direction ne semble pas très convaincue de l'utilité d'un tel véhicule. Sophie Bauer nous dit que « **Eric Michel organisera une réunion avec les JRI pour voir ce qui est le plus pertinent** ».

Une énième réunion pour une demande vieille comme la Twingo. Franchement.

▲ GASTON ... Y A LE TELEFON QUI SON



Deux nouveautés se sont invitées dans notre entreprise 2.0

Un **standard téléphonique automatisé** pour remplacer les êtres humains d'une part et un **annuaire intégré** de l'autre.

Dans le premier cas, vous téléphonez depuis l'extérieur et vous vous laissez guider par une douce voix de robot qui vous propose de taper le 1 ou le 2 ou le 3 puis le 2 et enfin peut-être.....un

être humain vous répondra.
Chaleureux, simple, efficace !

Dans le second cas, vous tentez de joindre depuis l'intérieur, un collègue ou un service dans votre propre station (ou, soyons fou, dans une autre région).

Dans les deux cas, la direction nous avait vanté les mérites, nombreux, de ces deux nouvelles solutions....

Grâce à votre tout nouveau téléphone de bureau, vous tapez gaiement les premières lettres du nom de la personne ou du service....et là....c'est le drame !

Pour « Maquillage » par exemple, pas loin de 18 réponses.

Pour « Montage » on en trouve plus de 48.

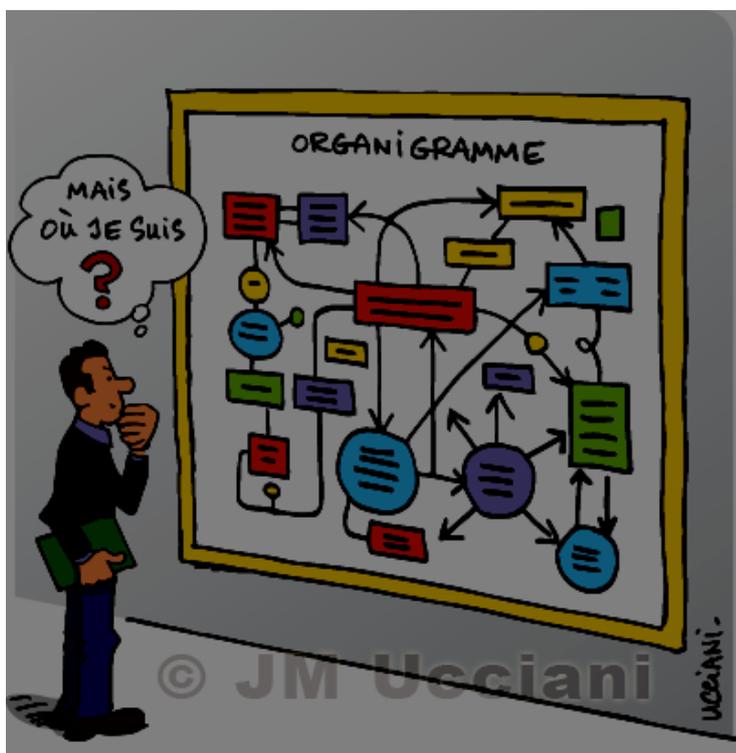
Loin de nous faciliter la vie, ce nouveau système nous la complique furieusement.

Car, effectivement, personne n'a pensé à uniformiser les annuaires des différentes stations et donc chacun a sa logique et ses usages. Notre hiérarchie qui en fait également les frais, reconnaît volontiers qu' « **il y a des ajustements à faire. Cela doit se régler au niveau du siège. Nous avons fait remonter** ». Pas par téléphone, on espère.

Ce mois-ci nous avons eu l'immense privilège de pouvoir enfin converser avec Dieu. Arnaud Ségur en personne (enfin en personne....au bout du fil....faut pas exagérer) Nous allons enfin TOUT comprendre et avoir des réponses à nos (nombreuses) questions.

Petit rappel des faits :

1. Des **notes de frais** de plusieurs centaines, voire milliers d'euros, non remboursées depuis plusieurs mois et donc (encore) à la charge des agents. (Qui doit-on relancer ?)
2. Des **billets de trains et hôtel non réservés** en temps et en heure pour des missions planifiées obligeants des collaborateurs à remuer ciel et terre.....pour aller bosser (Qui doit s'en occuper ?)
3. Des **entretiens professionnels jamais réalisés** (Qui les planifie ?)
4. Des **dotations de vêtements de travail arrivant avec 2 ans de retard.....mais pas à la bonne taille** (Qui gère cette commande ?)



A toutes ces questions nous n'aurons aucune réponse. Pas de nom. Rien. Deus absconditus. Monsieur Ségur se veut pourtant rassurant. Tout ça, ce sont les aléas de la vie.... Quel philosophe.

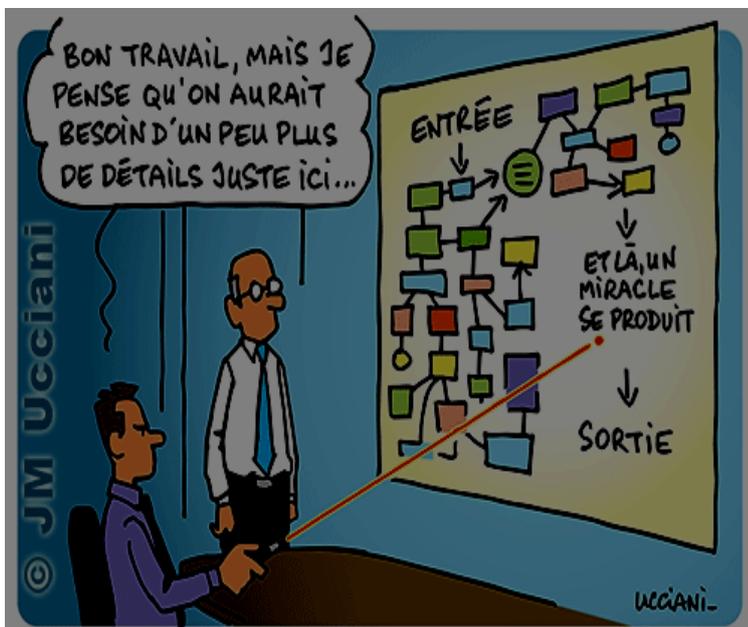
Le train ? « C'est toujours compliqué de réserver sur un week-end férié. Les collaborateurs sont arrivés avec 3h de retard mais ça n'a posé aucun problème à la production qui s'est réalisée dans de bonnes conditions »

Les frais ? « Une communication a été faite le 9 janvier pour rappeler aux collaborateurs « qui fait quoi » (après lecture de cette note, il s'agit en fait d'un comment on fait sur Concur....ce que tout le monde sait déjà à défaut de le comprendre.)

Les vêtements ? « Là je ne sais pas, mais, nous vous donnerons un contact dans les réponses aux questions RP »

Les entretiens ? « Ils seront planifiés cette année, c'est madame Fardeau, IRH, qui en a la charge ». Lapalissade.

Depuis la réorganisation, impossible donc d'identifier clairement les « bons » interlocuteurs pour chaque problématique.



Pendant que les personnels en région font les frais d'une hiérarchie nébuleuse, vos élus constatent une fois de plus le mépris de la direction et les mensonges de celle-ci ou tout du moins sa méconnaissance des faits.

A moins que le problème ne vienne du fait que ces « bons » interlocuteurs ne sachent même pas quelles sont réellement leurs tâches ?

A moins, on n'ose l'imaginer, que ces « bons » soient mauvais ?

Présents à cette réunion (RP pas le Coofee Krantezl bien évidemment) :

Jean-Marc Dubois, directeur délégué à la coordination des antennes régionales de France 3, directeur par intérim de France 3 Grand Est

Fabien Amet, adjoint au DRH de France 3, DRH par intérim France 3 Grand Est

Sophie Bauer, RRH Alsace



Vos représentants de proximité CFDT

Marie-Eve Beauclair - Christian Laemmel – Richard Madragore – Cécile Poure

Vos Déléguées Syndicales CFDT

Cécile Poure – Yvonne Roehrig

Votre élue au CSE réseau

Yvonne Roehrig

Vos Délégués syndicaux centraux

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : 01 56 22 88 21

Adopte la CFDT.com

